



Délégation Pays de la Loire

Préparation Concours – TECHNICIEN PRINCIPAL 2^{ème} classe

Concours externe

Code d'inscription : DXP6C

PROJET PROFESSIONNEL



Les questions à se poser avant de se lancer : [Préparez votre projet](#)



INSCRIPTION

- ▶ Vérifiez que cette préparation est ouverte au recensement [Pages prépa](#)
- ▶ L'inscription est réalisée par le service formation de la collectivité depuis la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr/>
- ▶ [Consultez le règlement des préparations aux concours et examens](#)



TEST D'ORIENTATION

Contenu : Expression écrite (niveau bac+2) : analyse de textes, questions de réflexion, capacité de compréhension et de synthèse. **Durée : 3h**

Consultez un exemple de test : [Test catégorie B principal](#)

Modalité : distanciel



ORIENTATION/PRECONISATION

En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté :

- En préparation
- En formation **Tremplin Perfectionnement en communication écrite** (formation de remise à niveau), préalablement à la préparation : *7 jours en présentiel*
- Vers votre service formation, si le test n'est pas suffisant, pour ré-évoquer le projet professionnel

CONTENU DE LA PREPARATION

9 jours en présentiel & 7,5 jours à distance

(sous réserve des effectifs, ce dispositif pourra être proposé en 100% distanciel)

	 en présentiel	 à distance
Module : Apprendre en autonomie et présentation de la formation	1 jour	0,5 jour
Module : Méthodologie de l'épreuve de rapport avec propositions opérationnelles (3 devoirs à distance + 1 concours blanc en présentiel)	4 jours	2,5 jours
Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves	2 jours	4 jours
Module : Méthodologie de l'entretien avec le jury	1 jour	0,5 jour
Module : Mises en situation à l'oral (pour les candidats admissibles)	1 jour	-

LE CONCOURS ou L'EXAMEN



Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours.

- ▶ Pour connaître les conditions précises d'inscription, les épreuves ainsi que les dates des concours et examens, consultez le site internet



www.concours-territorial.fr